

SL OFFICE
Sarl Au capital de 300 euros
Siège social : 9 Square Michelet
13009 MARSEILLE
RCS Marseille : 834 760 829



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 1^{er} Mars 2026

Le 01/03/2026,
A 9 heures,

Monsieur Simon Lobelson, détenant 300 parts sociales, associé unique et Gérant de la SARL SL OFFICE a pris les décisions suivantes :

- Approbation du transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts
- Pouvoirs à donner.

DECISION N°1

L'associé unique approuve la décision de transférer le siège social à compter de ce jour à :

365 Rue Paradis 13008 Marseille.

DECISION N°2

En conséquence de la résolution qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts :

Le siège social reste fixé à :

365 Rue Paradis 13008 Marseille

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la même ville ou des départements limitrophes par simple décision de la gérance, et en tout autre endroit par décision extraordinaire de l'assemblée des associés.

DECISION N°3

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Simon Lobelson.